



## Research Article

# À PROPOS DES VALEURS MODALES DU CONDITIONNEL EN FRANÇAIS

*Nguyen Thuc Thanh Tin*

*Université d'Éducation de HoChiMinh-ville, Vietnam*

*Contact: Nguyen Thuc Thanh Tin – Email: [nguyenthuc.thanhtin@hcmue.edu.vn](mailto:nguyenthuc.thanhtin@hcmue.edu.vn)*

*Reçu le: 07/4/2020; Évalué le: 11/5/2020; Accepté le: 23/7/2020*

## RÉSUMÉ

À côté de sa valeur temporelle (futur dans le passé), le conditionnel exprime aussi des valeurs modales. Il s'agit aussi un mode riche en interprétations et qui suscite beaucoup de discussions quant à sa classification. L'auteur de l'article s'appuie d'abord sur les emplois prescrits par les linguistes (Guillaume, Martinet, Haillet...) et les grammairiens (Grevisse, Delatour...) pour en dégager les apports sémantiques communs du conditionnel au sens du verbe sur le plan modal. Comme résultat, il émet son point de vue sur le conditionnel et en propose trois principales valeurs modales: l'atténuation - qui est conditionnée par l'usage de quelques verbes dits modaux, l'imaginativité - qui projette le fait dans la sphère de l'hypothèse et l'éventualité - qui exprime l'incertitude du locuteur quant à son énoncé. Le résultat de la recherche contribue à la maîtrise du conditionnel, cruciale pour une meilleure expression du français et pour des fins de recherches ultérieures en linguistique

**Mots-clés:** mode; temps; valeur modale; réalité

Dans l'apprentissage du français, les apprenants vietnamiens rencontrent beaucoup de difficultés dont celles liées aux temps et aux modes, sources de confusions et de mauvaises interprétations quant à leurs valeurs. Si les études sur la temporalité foisonnent ces derniers temps, la nouvelle tendance commence à s'intéresser aux problèmes des modes verbaux. Parmi ces derniers, le domaine du conditionnel demeure relativement en friche en didactique du FLE. De sa complexité surgissent une multiplicité de questions: le conditionnel est-il un mode ou un temps ? Quelles sont ses valeurs ? etc.

Une problématique, primordiale à nos yeux, serait la détermination des valeurs du conditionnel. On a vu ses différents emplois, prescrits dans différents ouvrages de grammaire, de linguistique où les points de vue se divergent. Mais à la question "quelles sont les valeurs modales du conditionnel" la réponse reste toujours ouverte.

---

*Cite this article as:* Nguyen Thuc Thanh Tin (2020). About modal values of conditional mood in French. *Ho Chi Minh City University of Education Journal of Science*, 17(7), 1318-1326.

Dans ce modeste article, notre tentative sera d'examiner les emplois du conditionnel (en passant par les auteurs tels que Wagner et Pinchon, Riégel et Haillet) et d'en dégager les valeurs qui leur sont communes.

Mais tout d'abord...

### 1. Valeurs d'un mode verbal : problème de définition

Selon la tradition grammaticale, le conditionnel est un mode à part entière, au même titre que l'indicatif, le subjonctif ou l'impératif. Cependant, bon nombre de linguistes le rangent parmi les temps de l'indicatif, étant donné notamment sa valeur temporelle de futur dans le passé. Mais cela n'empêche que le conditionnel dispose également des valeurs modales indéniables. Alors, temps ou mode ? Par ailleurs, sur le plan théorique, comment dégager la valeur "pure" d'un mode sans tenir compte des éléments qui y sont affectés ?

À titre d'exemple, on nous dit que le subjonctif serait l'expression d'un souhait ou d'une directive. Ceci est vrai quand le verbe au subjonctif apparaît dans une phrase simple qui commence par *que* exprimant un ordre à la 3<sup>e</sup> personne :

*Que Lan vienne me voir tout de suite!*

Cependant, cette valeur de souhait ou de directive ne viendrait-elle pas du mode en question mais du verbe *vouloir* dans la phrase suivante :

*Je veux que Lan vienne me voir tout de suite!*

De la même manière, le conditionnel est souvent considéré comme le mode de l'hypothèse, notamment dans cette phrase hypothétique :

*Si j'étais riche, j'achèterais une nouvelle maison.*

Dans ce dernier exemple, le conditionnel ne se trouve pas dans la proposition subordonnée (censée exprimer l'hypothèse) - *si j'étais riche* - mais dans la proposition principale - *j'achèterais une nouvelle maison* - qui dénote de fait le résultat de l'hypothèse. Par ailleurs, la valeur d'hypothèse proviendrait-elle du mode lui-même ou bien de la conjonction *si* ?

Tout cela démontre une réelle difficulté dans la définition des valeurs d'un mode verbal.

### 2. Le conditionnel : un temps ou un mode ?

Guillaume – pionnier dans les problèmes de temporalité – ne reconnaît que deux modes: indicatif et subjonctif. Le premier se justifie par une visée complète à travers laquelle le verbe se représente dans le temps *in esse* alors que le second exprime la visée, si incomplète soit-elle, qui parvient au temps *in fieri*. Le conditionnel est complètement absent dans cette conception des modes. Wagner et Pinchon n'évoquent, quant à eux, que trois modes personnels, à savoir indicatif, subjonctif et impératif. Les linguistes supposent que le conditionnel est proche du futur et qu'il convient de le considérer dans l'indicatif

(Wagner et Pinchon, 1991). Tandis que Martinet dans sa *Syntaxe générale*<sup>1</sup>, n'en reconnaît que quatre - impératif, subjonctif, infinitif et participe; l'absence de l'indicatif étant expliquée par le fait que celui-ci n'a ni marque formelle, ni valeur distincte de celle du verbe nu, ce qui ne lui permet pas d'être considéré comme une unité linguistique particulière. Riégel et al., de leur côté, rangent le conditionnel dans l'indicatif. Ils considéreraient le conditionnel comme un mode si l'on pouvait *en faire de même pour le futur, qui lui est parallèle : le futur serait alors le mode du probable, de l'éventuel, par opposition au conditionnel, mode de l'hypothèse ou de l'irréel* (Riégel et al., 1994, p.512). En matière de valeurs, les auteurs admettent qu'il véhicule à la fois le temporel (d'un fait postérieur à un autre au passé) et le modal (demande atténuée, opinion illusoire, éventualité, imaginaire).

Le conditionnel: un mode ou un temps ? La question sème la pagaille aux enseignants quand il s'agit de livrer une réponse convaincante aux apprenants. Le fait de classer le conditionnel en mode ou en temps n'est point une mince affaire car de vastes débats ont divisé aussi les linguistes. Plusieurs arguments vont dans le sens ou à l'encontre de l'un ou de l'autre camp. Malgré les points de vue qui réfutent le statut modal du conditionnel, les linguistes ne sauraient faire abstraction de ses valeurs modales telles que l'éventualité, l'atténuation, à côté de sa valeur de futur dans le passé.

### 3. Les emplois du conditionnel

Dans *Le bon usage*, Grevisse (2000), qui considère le conditionnel comme un temps, remarque d'abord sa valeur temporelle. Le conditionnel énonce un événement futur vu à partir d'un moment du passé. C'est le cas du discours indirect, et même du discours indirect libre. Quant aux emplois modaux, le conditionnel exprime aussi les valeurs modales différentes dans les cas particuliers, comme le fait d'atténuer une volonté ou un désir avec les verbes modaux:

*Pourriez-vous me prêter un crayon, s'il vous plaît?*

Par ailleurs, le conditionnel passé employé avec les verbes modaux tels que *devoir*, *falloir*, *pouvoir* ou *vouloir* désigne la non réalisation du procès qu'exprime le verbe à l'infinitif. Ce sont des événements qui auraient dû ou pu se produire:

*J'avais vécu à cette ville, c'est donc là que j'aurais pu retrouver ma femme.*

Le conditionnel passé marque donc l'irréel du passé. Il s'agit d'une situation imaginée, située dans le passé par rapport au moment d'énonciation du locuteur. De plus, cette expression de l'imaginaire est manifestée par une subordonnée introduite par *si* ou par d'autres manières.

*Si tu étais déjà allé à Paris, tu aurais compris ce que je voulais dire.*

---

<sup>1</sup> éd. 1985.

*La Nouvelle Grammaire du français* (Delatour et al., 2004) considère le conditionnel à la fois comme un temps (pour évoquer un événement futur par rapport à un événement situé dans le passé) et un mode, ce dernier exprime:

- Le désir, le souhait: *Il désirerait ardemment passer cet examen.*
- Le regret: *J'aurais voulu te rencontrer ce matin, mais il pleuvait à torrents.*
- Une information non confirmée, une hypothèse: *Un accident terrible s'est déroulé hier matin sur le marché Ben Thanh, la victime serait une petite fille.*
- Un fait imaginaire : *Dans la classe, l'institutrice dit aux enfants: "On serait des explorateurs courageux. Nous explorerions la forêt amazonienne. D'accord?"*
- L'atténuation: *Je voudrais rencontrer le doyen, s'il vous plaît.*
- La surprise: *Pauline serait morte. Ça alors !*
- Le conseil: *Vous devriez faire du sport régulièrement pour rester mince.*
- Le reproche: *Il est trop tard pour régler ce problème. Tu aurais pu m'en parler à l'avance.*
- Une nuance de probabilité par rapport à l'indicatif : *Je connais une personne qui pourrait régler cette affaire.*
- Dans une proposition principale en relation avec une subordonnée introduite par "si": *Si j'étais rentré chez moi plus tôt, ma mère m'aurait fait de bons plats.*

C'est sur ces emplois que nous dégagerons plus loin les valeurs modales du conditionnel.

Quant à Wagner et Pinchon, la valeur fondamentale du conditionnel est la probabilité qui se dégage dans les types de propositions différentes:

- Dans les propositions indépendantes:
  - Aurais-tu perdu la raison?*
  - Vraiment, tu aurais pensé à elle!*
  - Je ferais mieux de laisser passer cette chance.*
  - Je souhaiterais te rencontrer lorsque tu es libre.*
  - D'après le Monde, les corps des victimes du vol MH370 auraient été trouvés dans une île inconnue près de l'Australie lundi dernier.*
- Dans les propositions subordonnées:
  - Tu dois prendre ton blouson au cas où tu en aurais besoin pendant le voyage.*
  - Elle nous a dit qu'elle viendrait nous rendre visite le lendemain.*
- Dans les propositions principales des phrases hypothétiques:
  - Si mon professeur me voyait, il serait content de moi.*

En ce qui concerne Riégel et al., tout en considérant le conditionnel comme un temps, les auteurs le distinguent, sur le plan des valeurs, en deux catégories: valeur

temporelle et valeurs modales. Ces dernières revêtent le caractère potentiel ou irréel en présence d'une expression de l'hypothèse.

*Si les gens faisaient attention, on trouverait moins de déchets dans la mer.*

*Si j'avais su, je ne serais pas sorti.*

Les emplois comme demande ou conseil atténué, opinion illusoire, éventualité, imaginaire sont tous rapport avec une condition implicite *qu'il n'est pas toujours naturel ni nécessaire de formuler* (Riegel et al., 1994, p.319), provenant de sa valeur hypothétique de base. Exception pour le cas d'une nouvelle considérée comme douteuse ou d'une information sous toutes réserves :

*Selon la rumeur, cette chanteuse célèbre abandonnerait son métier demain.*

*Le meurtrier du massacre six personnes dans la villa aurait été arrêté à la frontière du Vietnam et de la Chine.*

Haillet (2002), adopte la conception de double valeur temps-mode du conditionnel et prétend que des notions telles que concession, comparaison, doute, information incertaine, indignation, etc. ne sont que des effets de sens secondaires issus des trois emplois principaux suivants:

- a. Conditionnel temporel: qui représente le procès comme ultérieur à un repère passé, sans le situer nécessairement par rapport au moment de l'énonciation. Le procès n'est donc pas perçu dans la réalité du locuteur.

*Autrefois, Lan disait qu'elle reprendrait ses études*

- b. Conditionnel d'hypothèse: qui représente le procès en corrélation avec un cadre hypothétique. Le procès est perçu comme imaginé et donc non intégré à la réalité du locuteur. Le cadre hypothétique peut être mis en place par des procédés variés: par l'emploi de "(même) si + imparfait" ou de "(même) si + plus-que-parfait", par sans...

*Même si Lan avait du temps, elle ne partirait pas avec moi*

*Sans Lan, je n'aurais jamais pu terminer ce projet*

- c. Conditionnel d'altérité énonciative: qui représente le procès sous deux points de vue dissociés:

- "Allusion à un locuteur distinct": Les deux points de vue relèvent de deux locuteurs-auteurs distincts. Par ce conditionnel, l'assertion est interprétée avec une mise à distance par rapport à l'énoncé. L'énoncé est compatible avec les marqueurs du type paraît-il, dit-on, selon X, etc.

*Il serait en retard.*

*La tempête aurait détruit une vingtaine de maisons.*

- "Dédoublage du locuteur": Les deux points de vue ne sont pas représentés comme attribués à deux locuteurs-auteurs distincts mais à une instance distincte du locuteur-

auteur de l'énoncé. L'énoncé de ce genre n'admet pas les paraphrases comme paraît-il, dit-on, etc.

*J'aurais besoin de votre aide.*

*Il serait préférable que vous vous déplaciez chez nous.*

#### 4. Les valeurs du conditionnel à partir de ses emplois

En ce qui nous concerne, le conditionnel est à la fois un mode verbal et un temps verbal. En effet, à côté de sa valeur de futur dans le passé, le conditionnel véhicule indéniablement des valeurs modales.

Après avoir confronté les points de vue des auteurs, nous constatons les points communs entre les emplois du conditionnel. Il y a par exemple le caractère éventuel lorsqu'un sujet donne une information non confirmée ou lorsqu'il exprime des nuances de probabilité dans son propos:

*Avec sagesse, le nouveau président mettrait fin à la guerre civile.* (Information non confirmée)

*Le peuple cherche un homme qui mettrait fin à la guerre civile.* (Nuance de probabilité)

Nous remarquons aussi le côté irréel dans les propos hypothétiques et dans les faits imaginaires:

*Si j'étais un animal, je serais un joli mouton.* (Hypothèse)

*Jouons au jeu de la ferme: je serais un joli mouton et toi un gentil lapin.* (Fait imaginaire)

Ou encore, l'atténuation dans les conseils, les regrets et les souhaits:

*J'aimerais être un artiste.* (Souhait)

*J'aurais voulu aller à Londres.* (Regret)

*Tu devrais aller à Londres.* (Conseil)

Bref, à notre avis, certains emplois du conditionnel partagent les mêmes valeurs modales qui sont l'atténuation, l'imaginativité et l'éventualité. À partir de ces trois valeurs, les différents emplois tels que regret, conseil, souhait, etc. ne sont que des effets de sens.

##### 4.1. L'atténuation

Le conditionnel sert à atténuer les propos. Ceci correspond au conditionnel d'altérité énonciative selon la théorie de Haillet. À noter que, pour donner lieu à cette valeur, le conditionnel s'associe souvent à un certain nombre de verbes modaux particuliers. Il a pour l'effet d'atténuer la subjectivité de l'énonciateur qui veut se montrer moins direct dans ses propos

4.1.1. Avec les verbes du type "souhait": *aimer, souhaiter, vouloir, désirer, préférer, etc.*

L'emploi du conditionnel présente l'atténuation de la subjectivité du souhait exprimé par ces verbes:

*Elles aimeraient avoir un grand chien.*

En revanche, l'emploi du conditionnel passé pour ces verbes situe le souhait dans le passé. Il s'agit donc d'un désir qu'on n'a pas pu réaliser. L'effet produit sera donc le regret ou la plainte:

*Il aurait voulu passer ses vacances avec elle à la mer mais elle l'a quitté pour un autre homme.*

#### 4.1.2. Les verbes du type "demande" : *devoir, pouvoir, falloir, etc.*

Comme le cas précédent, l'emploi du conditionnel présent diminue l'arrogance de la demande. Le destinataire recevra le propos de la demande comme plutôt un conseil qu'une directive:

*Tu devrais rentrer chez toi pour prendre soin de ta mère. Elle est souffrante.*

En revanche, si le conditionnel passé fait place au conditionnel présent, la demande se transforme en reproche car la demande au passé n'a pas été exécutée. Cependant, le reproche demeure moins brutal grâce à la valeur d'atténuation du conditionnel:

*Tu aurais dû rentrer chez toi pour prendre soin de ta mère. Elle t'a quitté hier.*

#### 4.2. *L'imaginativité*

L'emploi modal du conditionnel réside aussi dans l'expression de l'imagination. Il s'agit d'évoquer les faits irréels, qui sont perçus comme fictifs, non intégrés à la réalité du sujet parlant. C'est le cas du conditionnel d'hypothèse de Haillet.

Pour que le conditionnel adopte cette valeur, il faut un cadre de l'imagination, c'est-à-dire le contexte fictif dans lequel les faits sont produits. On peut instaurer ce cadre par plusieurs façons:

- Par un verbe évoquant l'imagination: *Je rêve d'habiter à la campagne. Ma maison se trouverait à côté de la montagne et les fenêtres donneraient sur une rivière.*

- Par une préposition exprimant l'hypothèse (*sans, avec, à*): *Sans elle, il n'aurait jamais connu cette gloire. Avec des si, on mettrait Paris en bouteille. À l'attendre arriver, elle serait partie depuis longtemps.*

- Par une subordonnée exprimant hypothèse: *S'il n'en restait qu'une, je serais celle-là. Au cas où elle annulerait sa fête, nous y viendrions quand même.*

- Par une apposition: *Ministre de l'Éducation nationale, je supprimerai les examens et les contrôles! Tu ne me crois pas ?*

Comme les faits n'existent que dans ce cadre imaginaire, ils ne se produisent pas dans la réalité. C'est la valeur d'imaginativité qui revêt les faits d'aspect hypothétique.

#### 4.3. *L'éventualité*

Enfin, le conditionnel peut être aussi utilisé pour les expressions de la probabilité et place les faits dans le clair-obscur. Le locuteur, incertain de ce qu'il dit, prend une certaine

distance par rapport à son propos, comme s'il ne voulait pas en être responsable. Par conséquent, l'information est émise avec réserve.

Nous soulignons le contraste dans l'effet produit entre l'indicatif et le conditionnel. Si le premier énonce les faits d'une manière "neutre" (modalité zéro), le second marque une nuance de probabilité quant à l'événement:

*Mon frère fait toujours tout ce que je lui demande.*

*Mon frère ferait ce que je lui demande.*

L'éventualité réside aussi dans la subordonnée relative dont l'idée est contrainte par le fait dans la principale:

*Ma mère connaît un professeur qui saurait parler espagnol.*

L'événement mis en doute peut être situé au futur, au présent aussi bien qu'au passé:

*D'après les témoins, le meurtrier serait un jeune homme chinois.*

*Selon les historiens, la statue antique aurait été réalisée dans les années 400-500.*

## 5. En guise de conclusion

Rappelons notre point de vue sur le conditionnel. Il s'agit d'un temps et un mode en fonction de son usage dans l'énoncé. Quand le mode conditionnel est utilisé, sa propriété temporelle s'estompe. En revanche, lorsque le conditionnel exprime le futur dans le passé, sa valeur modale est neutre.

Dans l'usage du français, la maîtrise des valeurs du conditionnel est indispensable car elle permet de rendre compte des nuances et des effets de sens divers. Par ailleurs, dans une perspective contrastive, on peut se demander comment ses valeurs modales sont rendues dans d'autres langues, en vietnamien par exemple. Une fois déterminées, ces valeurs devraient faciliter des recherches dans ce sens.

❖ **Déclaration sur les droits:** Les auteurs attestent qu'il n'y a pas de conflit sur les droits.

## BIBLIOGRAPHIE

- Delatour, Y., et al. (2004). *Nouvelle Grammaire du français. Cours de Civilisation française de la Sorbonne*. Paris: Hachette.
- Guillaume G. (1965). *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps & L'architecture du temps dans les langues classiques*. Paris: Honoré Champion.
- Grevisse, M. (2000). *Le bon usage*. 13<sup>e</sup> éd. Paris: Duculot.
- Haillet, P. P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, coll. L'essentiel. Paris: Ophrys.
- Martinet A. (dir.) (1985). *Syntaxe générale*. Paris: Armand Colin.
- Riegel, M., et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses universitaires de France.
- Wagner, R. L., et Pinchon, J. (1969). éd. 1991. *Grammaire du français classique et moderne*. coll. HU Langue française. France: Hachette.



**ABOUT MODAL VALUES OF CONDITIONAL MOOD IN FRENCH***Nguyen Thuc Thanh Tin**Ho Chi Minh City University of Education, Vietnam**Corresponding author: Nguyen Thuc Thanh Tin – Email: nguyenthuc.thanhtin@hcmue.edu.vn**Received: April 07, 2020; Revised: May 11, 2020; Accepted: July 23, 2020***ABSTRACT**

*Besides the time value (future in the past), the conditional also expresses many modal values. It is rich in interpretation and raises a lot of discussions about its classification. First, the author of the article relied on the functions prescribed by the linguists (Guillaume, Martinet, and Haillet, just to name a few) and the grammarians (such as Grevisse and Delatour), to identify the common semantic contributions of the conditional to the meaning of the verb on the modal level. As a result, he expresses his own perspective on the modal values of the conditional and suggests three main modal values: attenuation – which is conditioned by the use of a few so-called modal verbs, imagination – which projects the fact into the sphere of hypothesis, and eventuality – which expresses the speaker's uncertainty about his statement. The result of the research contributes to the mastery of the conditional, crucial for the better expression of French and for future research in language.*

**Keywords:** mood; tense; modal value; actuality